

X. Liber generationum Jacob (XXXVII-L). — 3. Joseph apud Putipharum (XXXIX, 1-18).

ἀλλὰ μήποτε καταγγελοῦμαι, ἐγὼ μὲν ἀπίστους τὸν ἕρπον τούτων, σὺ δὲ οὐχ εὐσεβής.

24 Ἐγένετο δὲ μετὰ τριμήνου, ἀνήγγελλε τῷ Ιουδα, λέγοντας· Ἐκπεσόντα Ούμωρ ἡ νύμφη σου, καὶ ἴδωι ἐν γαστρὶ ἕνα ἐκ πορνεύσας. Εἶπε δὲ Ιουδας· Ἐξαγάγετε αὐτήν καὶ κατακαύθητω. 25 Αὕτη δὲ ἐνομίσθη ἀπίστωταίης πρὸς τὸν πενήτην αὐτῆς, λέγοντα· Ἐκ τοῦ ἰσθμοῦ οὐκ εἶδον αὐτήν Σηλίωμ τῷ υἱῷ μου· καὶ οὐ προσέθετο εἶτι τοῦ γινώσκειν αὐτήν.

27 Ἐγένετο δὲ ἡβύα ἑκente, καὶ εἰσήετο ἡν δίδωμι ἐν τῇ γαστρὶ αὐτῆς. 28 Ἐγένετο δὲ ἐν τῷ τέλει αὐτῆς, ὁ εἷς προσέχευσε τῆν γαστήρ· λαβούσα δὲ ἡ μάτα ἔδωκεν αὐτὴν τῆν χειρὰ αὐτοῦ κόκκινον, λέγοντα· Οὗτος ἐξελήσεται πρότερον. 29 Ἄς δὲ ἐπισυνήγαγε τῆν χειρὰ, καὶ ἐνόηθ' ἐξῆλθεν ὁ ἀδελφός αὐτοῦ. Ἡ δὲ εἶπε· Ἦ δὲ δικασθῆ διὰ τὸ φραγεῖν· καὶ ἔταλαισε τὸ ὄνομα αὐτοῦ Φαρέθ. 30 Καὶ μετὰ τοῦτο ἐξῆλθεν ὁ ἀδελφός αὐτοῦ, ὃς ὄν ἦν εἰσι τῆ χειρὶ αὐτοῦ τὸ κόκκινον, καὶ ἔταλαισε τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ζαρά.

XXXIX. Ἰωσήφ δὲ καταγγέθη εἰς Αἴγυπτον· καὶ ἐτήλατο αὐτὸν Πετεφροῦς ὁ εὐνούργος Φαραὼς, ὁ ἠεμυμύργος, ἀνεὶ Αἰγυπτίου, ἐκ γένου τῶν Τυμνηλίτων, ὃ καταγγέλον αὐτὸν εἶπε. 2 Καὶ ἦν κίριος μετὰ Ἰωσήφ, καὶ ἦν ἀνεὶ ἐπιτηγῶν, καὶ ἐγένετο ἐν τῷ αἰῶσι παρὰ τῷ κυρίῳ αὐτοῦ τῷ Αἰγυπτίῳ. 3 Ἦδεν δὲ ὁ κίριος αὐτοῦ, ὅτι ὁ κίριος ἦν μετ' αὐτοῦ· καὶ ὅσα ἴεν ποίη, κίριος εὐδοκῆ ἐν ταῖς γενεαῖς αὐτοῦ. 4 Καὶ εἶπεν Ἰωσήφ γένον ἐναντίον τοῦ κυρίου αὐτοῦ καὶ εὐερίστισεν

24. AFX: ἀνήγγελλε. 25. A'EX: τίους (pro ἕστ.). 27. AFX: ἕνα. Δ: τῷ κοιλίῳ. 30. A'EX: τέτον. AX: ἐπὶ τῇ χειρὶ. — 1. A'EX\* τῶν. 2. A'X\* αὐτῆς. 3. AFX\* (alt.) ὁ. AEX\* ἦρ. AFX: αὐτῆς.

23. Elle ne peut pas nous accuser de mensonge. Hébreu et Septante : « ne nous exposons pas au mépris. — Que j'aie promis, n'est ni dans l'hébreu ni dans les septante. »  
24. Elle parait être enceinte. L'hébreu et les Septante ajoutent : « à la suite de sa fornication. »  
25. Cet anneau, se trouvait et se béton. Voir plus haut la note sur le v. 18.  
26. Les gages, n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante. — Toutefois, Vulgate & antienne. Hébreu et Septante : « et ».  
27. L'autre sortit. Les Septante ajoutent : « aussitôt ». — Pourquoi le mur a-t-il été rompu à cause

X. Histoire de Jacob (XXXVII-L). — 3. Joseph chez Putiphar (XXXIX, 1-18).

beat sibi, certe mendicari argiere nos non potest: ego misi hœdum quem promiseram, et tu non invenisti eam.

21 Ece autem post tres menses nuntiaverunt Judæ, dicentes: Fornicata est Thamar nurus tua, et videtur Jêdus illius intumescere. Dixitque Judas: Prodicite eam ut comburatur. 23 Quæ cum duceretur ad poenam, misit ad sœcerum suum, dicens: De viro cuius hœc sunt, concipi: cognosce cuius sit ânulus, et amillam, et bâculus. 25 Qui, âgnitis muneribus, ait: Justior me est: quia non tradidi eam Sela filio meo. Atamen ultra non cognovit eam. 27 Instante autem partu, apparuerunt gémmini in útero: atque in ipsa effusione infântium, unus protulit manum, in qua ôbsterix ligavit cœcimum, dicens: 28 Iste egredietur prior. 29 Illo vero retrahente manum, egressus est alter: dixitque mulier: Quare divisa est propter te maceria? et ob hæc cansam vocâvit nomen ejus Phares. 30 Postea egressus est frater ejus, in cuius manu erat cœcimum: quem appellâvit Zara.

dit : « Qu'elle le garde; elle ne peut pas au moins nous accuser de mensonge; moi, j'ai envoyé le chevreau que j'avais promis, et toi, tu ne l'as pas trouvée ».

21 Mais voilà qu'après trois mois on annonça à Juda cette nouvelle : « Thamar la belle-fille a fornicé, et elle paraît être enceinte ». Juda répondit : « Produisez-la en public, afin qu'elle soit brûlée ». 23 Thamar, comme elle était conduite au supplice, envoya vers son beau-père, disant : « C'est de l'homme à qui sont ces gages que j'ai conçus : vois à qui sont cet anneau, ce bracelet et ce bâton ». 25 Juda, les gages reconnus, dit : « Elle est plus juste que moi, puisque je ne l'ai pas donnée à Sela mon fils ». Toutefois il ne la comut pas depuis. 27 Or les couches pressant, parurent deux jumeaux dans son sein; et à la sortie même des enfants, l'un présenta sa main, à laquelle la sage-femme lia un fil d'écarlate, disant : 28 « Celui-ci sortira le premier ». 29 Mais, lui retirant sa main, l'autre sortit; et la sage-femme dit : « Pourquoi le mur a-t-il été rompu à cause de toi? » Or pour cette raison elle lui donna le nom de Pharés. 30 Ensuite sortit son frère, à la main duquel était le fil d'écarlate; elle l'appela Zara.

XXXIX. Joseph donc fut mené en Égypte, et Putiphar Égyptien, eunuque du Pharaon et chef de l'armée, l'acheta de la main des ismaélites par lesquels il avait été amené. 2 Et le Seigneur fut avec lui, et c'était un homme prospérant en toutes choses: il demeura dans la maison de son maître, 3 qui connaissait très bien que le Seigneur était avec lui, et que tout ce qu'il faisait, le Seigneur le dirigeait entre ses mains. 4 Ainsi Joseph trouva grâce devant son

XXXIX. 1 Igitur Joseph ductus est in Ægyptum, emitte eum Putiphar eunuclus Pharaonis, princeps exercitus, vir ægyptius, de manu Ismaelitarum, a quibus perdidit eam. 2 Fuitque Dôminus cum eo, et erat vir in cunctis prospere agens: habitavitque in domo dômini sui, 3 qui ôptime nôverat Dôminum esse cum eo, et ômnia, quæ gêneret, ab eo dirigí in manu illius. 4 Invenitque Joseph gratiam coram dômino suo,

30. Plus juste, c'est-à-dire moins coupable.  
21. Phares signifie interruption.  
3 Joseph chez Putiphar, XXXIX, 1-18.  
XXXIX, 1. Eunuque du Pharaon. Les eunuques se rencontrent en Orient dès la plus haute antiquité: les monuments de l'Assyrie en représentent un grand nombre, occupant les plus hautes positions officielles. Les monuments égyptiens nous en montrent également, qui se distinguent par les mêmes caractères que sur les bas-reliefs nubiens; l'absence de barbe, développement de la poitrine, obésité qui contraste avec la maigreur ordinaire de

l'Égyptien, couleur particulière de la peau, qui tient le milieu entre la couleur rouge des hommes et la couleur jaune clair des femmes. — Putiphar était-il eunuque à proprement parler? Il est possible que non, et que les Hébreux, originaires de la Chaldée, aient donné par habitude le nom d'eunuques à tous les grands officiers de la cour, selon la dénomination usitée dans la région de l'Égypte et du Tigre. — Chef de l'armée: en hébreu « sar lab-tabbakhin. Nous ne savons pas exactement ce qu'il faut entendre par ce titre; mais on peut conjecturer que Putiphar était chef des mardiyah, c'est-à-dire des soldats chargés en Égypte de la police et de l'exécution des ordres royaux.



X. Liber generat. Jacob (XXXVII-L). — 4 Joseph in carcere (XXXIX, 19-XL).

γοναα. Ἰδετε, ἐβήγαγεν ἡμῖν παῖδα Ἑβραῖον, ἡμαρτεν ἡμῖν ἐβήγαδε πρὸς με, \* λέγον· Κοιμηθήσεται μεῖ ἐμοῦ, καὶ ἐβόησα φωνῇ μεγάλη. 15 Ἐν δὲ τῷ ἀκούσει αὐτοῦ, σὺ ἔβρασα τὴν φωνήν μου καὶ ἐβόησα, καταλείπων τὰ ἡμέματα αὐτοῦ παρ' ἐμοῦ ἔργον καὶ ἐβήγαδεν ἔξω. 16 Καὶ καταλιπώμενα τὰ ἡμέματα παρ' ἐμοῦ, ἔως ἤλθεν ὁ κύριος εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. 17 Καὶ ἐβόησεν αὐτῷ κατὰ τὰ ἡμέματα ταῦτα, λέγοντα· Εἰβήγαδε πρὸς με ὁ παῖς ὁ Ἑβραῖος, ὃν ἐβήγαγες πρὸς ἡμεῖς, ἡμαρτὰν μοι, καὶ ἔστ μοι· Κοιμηθήσεται μετὰ σοῦ. 18 Ὡς δὲ ἤκουσεν, ἐπὶ ἔβρασα τὴν φωνήν μου καὶ ἐβόησα, καταλείπων τὰ ἡμέματα αὐτοῦ παρ' ἐμοῦ ἔργον καὶ ἐβήγαδεν ἔξω.

19 Ἐγένετο δὲ, ὡς ἤκουσεν ὁ κύριος αὐτοῦ τὰ ῥήματα τῶν γυναικῶν αὐτῶν, ὅσα ἐβόησεν πρὸς αὐτὸν λέγοντα· Οὐτως ἐπιλήθης μοι ὁ παῖς σου, καὶ ἐθιμάθη ἔργῳ. 20 καὶ λαβὼν ὁ κύριος Ἰωσήφ ἐπέβαλεν αὐτὸν εἰς τὸ ὄχημα, εἰς τὸν τόπον, ἐν ᾧ οἱ δεσμοὶ τοῦ βασιλέως κατέγονται. 21 καὶ ἐν τῷ ὄχηματι. 22 Καὶ ἦν κύριος μετὰ Ἰωσήφ, καὶ παρέστη αὐτοῦ ἔλεος, καὶ ἔδωκεν αὐτῷ χάριον ἐναντίον τοῦ ἀρχιδημοσουλίου. 23 καὶ ἔδωκεν ὁ ἀρχιδημοσουλῆς τὸ δεσμοτηγεῖν διὰ γενοῦς Ἰωσήφ καὶ πάντα τοὺς ἀνημέτους, ὅσοι ἐν τῷ δεσμοτηγεῖν, καὶ πάντα ὅσα ποιοῦσαν ἐκεῖ, αὐτὸς ἦν ποιῶν. 24 Οὐκ ἦν ὁ ἀρχιδημοσουλῆς τῶν δεσμοτηγεῖν γενοσκόπος δι' αὐτοῦ οὐδέτις, πάντα γὰρ ἦν διὰ γενοῦς Ἰωσήφ διὰ τὸ τὸν κύριον μεῖ αὐτοῦ εἶναι, καὶ ὅσα αὐτῷ ἵσχυε, ὁ κύριος ἐκούσεν ἕν ἑκάστῳ γενοῦν αὐτοῦ.

XL. Ἐγένετο δὲ μετὰ τὰ ῥήματα ταῦτα, ἡμαρτεν ὁ ἀρχιδημοσουλῆς τοῦ βασιλέως Αἰγύπτου καὶ ὁ ἀρχιμαστοροῦς τῷ κυρίῳ αὐτῶν βασιλεῖ Αἰγύπτου. 2 καὶ ἀφίγηθη Φαραὼ ἐπὶ τοῖς δεσμοῖν ἐννοήσας αὐτοῦ, ἐπὶ τῷ ἀρχιδημοσουλῆ καὶ ἐπὶ τῷ ἀρχιμαστορῷ, 3 καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς, ἐν φυλακῇ. 4 εἰς τὸ δεσμοτηγεῖν, εἰς τὸν τόπον

17. AX: Κοιμηθήσεται μετ' ἐμοῦ. 19. A18 (pr.) αὐτοῦ. 20. A: καὶ ἐβόησεν... καὶ ἐβόησεν. 22. A1X: αὐτοῦ. 23. AX: τῷ δεσμο. AEFX\* (alt.) ὁ. AX: αὐτοῦ. — 3. AX: (p. φιλ.) παρὰ τῷ ἀρχιδημοσουλῆ.

14. Pour me corrompre. Septante : « en disant : dors avec moi ». — Les cris. Hébreu et Septante : « de grands cris ». — Pour preuve de sa fidélité, n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante. 17. Pour m'insulter. Les Septante ajoutent : « et il m'a dit : le dormiras avec toi ». 18. Hébreu et Septante : « Lorsque le maître de

15 ἰδὲτε ἡμῖν ἐβήγαγεν ἡμῖν παῖδα Ἑβραῖον, ἡμαρτεν ἡμῖν ἐβήγαδε πρὸς με, λέγον· Κοιμηθήσεται μετ' ἐμοῦ, καὶ ἐβόησα φωνῇ μεγάλη. 16 Ἐν δὲ τῷ ἀκούσει αὐτοῦ, σὺ ἔβρασα τὴν φωνήν μου καὶ ἐβόησα, καταλείπων τὰ ἡμέματα αὐτοῦ παρ' ἐμοῦ ἔργον καὶ ἐβήγαδεν ἔξω. 17 Καὶ καταλιπώμενα τὰ ἡμέματα παρ' ἐμοῦ, ἔως ἤλθεν ὁ κύριος εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. 18 Καὶ ἐβόησεν αὐτῷ κατὰ τὰ ἡμέματα ταῦτα, λέγοντα· Εἰβήγαδε πρὸς με ὁ παῖς ὁ Ἑβραῖος, ὃν ἐβήγαγες πρὸς ἡμεῖς, ἡμαρτὰν μοι, καὶ ἔστ μοι· Κοιμηθήσεται μετὰ σοῦ. 19 Ὡς δὲ ἤκουσεν, ἐπὶ ἔβρασα τὴν φωνήν μου καὶ ἐβόησα, καταλείπων τὰ ἡμέματα αὐτοῦ παρ' ἐμοῦ ἔργον καὶ ἐβήγαδεν ἔξω. 20 καὶ λαβὼν ὁ κύριος Ἰωσήφ ἐπέβαλεν αὐτὸν εἰς τὸ ὄχημα, εἰς τὸν τόπον, ἐν ᾧ οἱ δεσμοὶ τοῦ βασιλέως κατέγονται. 21 καὶ ἐν τῷ ὄχηματι. 22 Καὶ ἦν κύριος μετὰ Ἰωσήφ, καὶ παρέστη αὐτοῦ ἔλεος, καὶ ἔδωκεν αὐτῷ χάριον ἐναντίον τοῦ ἀρχιδημοσουλίου. 23 καὶ ἔδωκεν ὁ ἀρχιδημοσουλῆς τὸ δεσμοτηγεῖν διὰ γενοῦς Ἰωσήφ καὶ πάντα τοὺς ἀνημέτους, ὅσοι ἐν τῷ δεσμοτηγεῖν, καὶ πάντα ὅσα ποιοῦσαν ἐκεῖ, αὐτὸς ἦν ποιῶν. 24 Οὐκ ἦν ὁ ἀρχιδημοσουλῆς τῶν δεσμοτηγεῖν γενοσκόπος δι' αὐτοῦ οὐδέτις, πάντα γὰρ ἦν διὰ γενοῦς Ἰωσήφ διὰ τὸ τὸν κύριον μεῖ αὐτοῦ εἶναι, καὶ ὅσα αὐτῷ ἵσχυε, ὁ κύριος ἐκούσεν ἕν ἑκάστῳ γενοῦν αὐτοῦ.

XL. Ἐγένετο δὲ μετὰ τὰ ῥήματα ταῦτα, ἡμαρτεν ὁ ἀρχιδημοσουλῆς τοῦ βασιλέως Αἰγύπτου καὶ ὁ ἀρχιμαστοροῦς τῷ κυρίῳ αὐτῶν βασιλεῖ Αἰγύπτου. 2 καὶ ἀφίγηθη Φαραὼ ἐπὶ τοῖς δεσμοῖν ἐννοήσας αὐτοῦ, ἐπὶ τῷ ἀρχιδημοσουλῆ καὶ ἐπὶ τῷ ἀρχιμαστορῷ, 3 καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς, ἐν φυλακῇ. 4 εἰς τὸ δεσμοτηγεῖν, εἰς τὸν τόπον

17. AX: Κοιμηθήσεται μετ' ἐμοῦ. 19. A18 (pr.) αὐτοῦ. 20. A: καὶ ἐβόησεν... καὶ ἐβόησεν. 22. A1X: αὐτοῦ. 23. AX: τῷ δεσμο. AEFX\* (alt.) ὁ. AX: αὐτοῦ. — 3. AX: (p. φιλ.) παρὰ τῷ ἀρχιδημοσουλῆ.

Joseph est entendu les paroles que lui dit sa femme, disant: Vois ce que m'a fait ton esclave, il fut étonné de colère. — XL. Deux eunuques: dans l'hébreu et les Septante, ces mots sont au y. 2 : irrité contre les deux eunuques.

X. Histoire de Jacob (XXXVII-L). — 4 Joseph en prison (XXXIX, 19-XL).

Et introduxit virum hebraicum, ut illaderet nobis : ingressus est ad me, et coiret mecum : cumque ego succlamassem, et audisset vocem meam, reliquit pallium quod tenebam, et fugit foras. 16 In argumentum ergo fideli retentum pallium ostendit marito revertenti domum, et ait : Ingressus est ad me servus hebraicus, quem adduxisti, ut illaderet mihi : cumque audisset me clamare, reliquit pallium quod tenebam, et fugit foras.

19 His auditis dominus, et nimium credulus verbis conjugis, iratus est valde : tradiditque Joseph in carcerem, ubi vineti regis custodiebantur, et erat ibi clausus. 21 Fuit autem Dominus cum Joseph, et miseris illus dedit ei gratiam in conspectu principis carceris. 22 Qui tradidit in manu illius universos vinctos qui in custodia tenebantur : et quidquid fiebat, sub ipso erat. 23 Nec noverat aliqd, cunctis ei creditis : Dominus enim erat cum illo, et omnia opera eius dirigebat.

XL. His ita gestis, accidit ut peccarent duo eunuchi, pincerna regis Egypti, et pistior, domino suo. 2 Iralisque contra eos Pharaon (nam aller pincernis præerat, alter pistioribus), 3 misit eos in carcerem principis militum, in quo erat vinctus et

4° Joseph en prison, XXXIX, 19 — XL.

19. Trop crédule aux paroles de sa femme. C'est la dernière fois qu'il est question de la femme de Putiphar. L'écriture sacrée ne daigne plus s'occuper d'elle après avoir raconté sa faute. Mais si elle ne fut pas châtiée par son mari lui-même, quand il courut sa duplicité et sa malice, l'élevation de la victime de ses calomnies au rang de premier ministre fit trouver cette colère peu en rapport avec le châtiment, relativement bénin, qui en fut la suite : Putiphar se contenta de faire enfermer Joseph, sans lui infliger la bastonnade ou la mutilation dont il avait légalement le droit de le punir. Mais, sans recourir à d'autres explications, sans supposer, par exemple, avec quelques-uns, que Putiphar eût des soupçons sur la véracité de sa femme (narrativa erret), n'est pas dans l'hébreu, la conduite du maître envers Joseph s'explique autrement : le chef du palais de son épouse, en effet, n'était guère traité avec plus de sévérité que les Egyptiens que cher

XL. Deux eunuques. Voir la note sur Genèse, xxxix, 1. — Le chambellan, et le panetier. Les inscriptions égyptiennes mentionnent, parmi les dignitaires de la cour, un chef boulanger et un chef échanson, « chef de la demeure des boissons ». Ces deux officiers et leurs collègues étaient sous les ordres d'un premier maître-major domus, « le chef du palais de sa majesté ». Les songes qu'ils eurent et dont on vit le récit nous apprennent exactement en quoi consistait leur emploi.

qu'il a amené ici un homme hébreu pour nous insulter. Il est venu à moi pour me corrompre ; et, lorsque j'ai poussé des cris et qu'il a entendu ma voix, il a laissé son manteau que je tenais, et s'est enfui dehors. 16 Et pour preuve de sa fidélité, elle montra à son mari, revenu dans la maison, le manteau qu'elle avait retenu, et dit : « L'esclave hébreu que tu as amené est venu à moi pour m'insulter ; 18 mais lorsqu'il m'a entendue crier, il a laissé son manteau, que je tenais, et il s'est enfui dehors ».

19 Ces plaintes entendues, le maître, trop crédule aux paroles de sa femme, fut très irrité, et il envoya Joseph dans la prison où les prisonniers du roi étaient gardés, et il était là enfermé. 21 Mais le Seigneur fut avec Joseph, et ayant pitié de lui, il lui fit trouver grâce devant le chef de la prison, 22 lequel mit sous sa main tous les prisonniers qui étaient détenus dans la prison ; de sorte que tout ce qui se faisait, était soumis à Joseph. 23 Il ne prenait aucune connaissance de rien, tout ayant été confié à Joseph, parce que le Seigneur était avec lui, et dirigeait toutes ses œuvres.

XL. Ces choses s'étant ainsi passées, il arriva que deux eunuques, l'échanson du roi d'Égypte et le panetier, offensèrent leur maître. 2 Et le Pharaon, irrité contre eux (car l'un commandait aux échansons et l'autre aux panetiers), 3 les envoya dans la prison du chef des

20. Dans la prison. La tradition a placé à Memphis la prison de Joseph, et l'on peut accepter cette donnée sous bénéfice d'inventaire. Sans doute, la vraie capitale des rois Hksos paraît avoir été Tanis. Mais il y a tout lieu de croire qu'ils étaient alors maîtres de Memphis et devaient y résider volontiers, à l'exemple des pharaons indigènes, qu'ils s'efforçaient d'imiter de leur mieux. 21. Le chef de la prison. La prison d'Étal (y. 20), dépendait de Putiphar à cause de ses attributions (voir la note sur le v. 1). Le chef de la prison était donc un des subordonnés de Putiphar.

XL. Deux eunuques. Voir la note sur Genèse, xxxix, 1. — Le chambellan, et le panetier. Les inscriptions égyptiennes mentionnent, parmi les dignitaires de la cour, un chef boulanger et un chef échanson, « chef de la demeure des boissons ». Ces deux officiers et leurs collègues étaient sous les ordres d'un premier maître-major domus, « le chef du palais de sa majesté ». Les songes qu'ils eurent et dont on vit le récit nous apprennent exactement en quoi consistait leur emploi.

X. Liber generationum Jacob (XXXVII-L). — 4° Joseph in carcere (XXXIII, 19-LL).

οὐ ἴσοῦσ' ἀπέηκο ἐκεῖ. <sup>4</sup> Καὶ συνέτισεν ὁ ἀρχαιστρατής τῷ Ἰωσήφ αὐτούς. Καὶ παρέστη αὐτοῖς: ἦσαν δὲ ἡμέρας ἐπὶ τετρακτῶν.  
<sup>5</sup> Καὶ ἴδον ἠμφοτέροι ἐπιπνοιὴ ἐν μύτῳ ἑκάστου ἢ δὲ θόρασι τοῦ ἐναντίου τοῦ ἀραιοτόρου καὶ ἀραιοποιοῦ, οἱ ἦσαν τὸ βασιλεῦς Ἀγύπτου, οἱ ἄλλοι ἐν τῷ δευτέρω, ἦν ἀσπὴρ.  
<sup>6</sup> Ἐβλεπετο πρὸς αὐτοὺς Ἰωσήφ τὸ πρωΐ, καὶ ἴδον αὐτοῖς, καὶ ἦσαν τεταραμένοι. <sup>7</sup> Καὶ ῥησαία τοῦ ἐπιπνοῦσ' Φαραῶ, οἱ ἦσαν μετ' αὐτοῦ ἐν τῇ φυλακῇ παρὰ τῷ κυρίῳ αὐτοῦ, λέγων· Τί ὄνει τά πρόσωπα ἑμῶν συνδρασκὴ ἐφασι; <sup>8</sup> Οἱ δὲ εἶπαν αὐτῷ· Ἐπιπνοιὴ εἶδοντες, καὶ οὐ συνζήσαντες οὐκ ἔστιν αὐτῷ. Ἐπεδὲ αὐτοῖς Ἰωσήφ· Οὐχὶ διὰ τοῦ θεοῦ ἢ διασφάρασι αὐτῶν ἐστὶ; διηγήσασθε ὅν τι μοι.  
<sup>9</sup> Καὶ διηγήσατο ὁ ἀρχαιστρατής τὸ ἐπιπνοιον αὐτοῦ τῷ Ἰωσήφ καὶ εἶπεν· Ἐν τῷ πρωΐ ἴπῃ μου ἦν ἄμπελος ἐναντίον μου, <sup>10</sup> ἢ δὲ τῇ ἄμπελῳ τρεῖς πύδαρες, καὶ ἀπὲρ θαλίαν ἀνεφύθησαν βλαστοὶ, πέντηνοι οἱ βότρους ἑστηκυῖαι. <sup>11</sup> Καὶ τὸ ποτήριον Φαραῶ ἐν τῇ χειρὶ μου, καὶ ἐλαβὼν τὴν σταφυλὴν καὶ ἔδωκεν αὐτῇ ἐν τῷ ποτήριον, καὶ ἔδοκα τὸ ποτήριον ἐν τῇ χειρὶ Φαραῶ. <sup>12</sup> Καὶ ἴδον αὐτῷ Ἰωσήφ· Τούτο ἢ σὺν γένεσι αὐτοῦ· Οἱ τρεῖς πύδαρες τρεῖς ἡμέρας αὐτοῦ τρεῖς ἡμέρας, καὶ μνησθήσεται Φαραῶ τὴν ἀρχὴν σου καὶ ἀποκαταστήσει σε ἐπὶ τῆν ἀρχαιοποιοῦν σου, καὶ θόρασι τὸ ποτήριον Φαραῶ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ καὶ τὴν ἀρχὴν σου τὴν πρώτην, ὡς ἦσθα ἀνεστῶν. <sup>13</sup> Ἀλλὰ μνησθήσει μοι διὰ αἰωνοῦ, ὅταν εὖ γένηται σοι, καὶ ποιήσῃς ἐν μοι εὖ, καὶ μνησθήσεται πρὸς ἑμὸν πρὸς Φαραῶ, καὶ ἔδωκεν μοι ἐκ τοῦ ὄψωροντος τούτου. <sup>14</sup> Οἱτὶ ἑτάθη ἑλάττη

5. A: ἴδον. AX: ἀπὸ ἐπιπνοιον, ἐκείνος δ. τρεῖς ἐπιπνοι. ἐν μοι πρὸς ὄρασι τῷ ἐναντι. αὐτοῦ. ὁ ἀρχ. κ. ἀρχ. AFX: ἦν αὐτῷ. 6. AFX: (p. L) διὰ. A: ἴδον. 8. A: ἴδον. AFX: οὐκ ἔστιν αὐτῷ. FX: διασφάρασι αὐτοῦ. 9. AXX: (p. εἰς) αὐτοῦ (FX: αὐτοῦ ὄνει). 10. EX: καὶ βότρ. (FX: πέντηνοι βότρου). 11. EX† (p. alt. τούτ.) Φαραῶ. AEX: τὰς χεῖρας. 14. FX: ἐν σοι γέν. A1X: πρὸς. 15. FX: τὸν ὄνει τὸν ἑλάνω τρεῖς.

5. Tous deux. Hébreu et Septante : « tous deux, l'échanson et le panier du roi d'Egypte, qui étaient renfermés dans la prison ». — En sonse que, selon son interprétation, se rapportait à eux. Hébreu : charu selon l'interprétation de son songe », c'est-à-dire : le songe de chacun ayant sa signification particulière.  
7. Plus triste aujourd'hui que de coutume. Hébreu et Septante : « triste ».  
8. A'interprétation, Septante : « leur interprétation ».  
9. Le premier, n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante.  
11. Le coupe que je tenais. Hébreu : « la coupe du Pharaon »; Septante : « la coupe ».  
13. Se souviendra de ton ministère. Hébreu : « révéra la tête ».



La vendange en Egypte (7. 9). (Tombeau de Nakhé).

X. Histoire de Jacob (XXXVII-L). — 4° Joseph en prison (XXXIII, 19-XL).

Joseph. <sup>4</sup> At custos carceris tradidit eos Joseph, qui et ministrabat eis. Aliquantulum temporis fluxerat, et in illi in custodia tenebantur.  
<sup>5</sup> Viderintque ambo sômnium nocte una juxta interpretationem congruam sibi : <sup>6</sup> ad quos cum introisset Joseph mane, et vidisset eos tristes, <sup>7</sup> sciscitatus est eos, dicens : Cur tristes estis hodie solito faciès vestra? <sup>8</sup> Qui responderunt : Sômnium vidimus, et non est qui interpretetur nobis. Dixitque ad eos Joseph : Numquid non Dei est interpretatio? referre mihi quid vidéritis.

Gen. 39, 20.  
Somnia ministrabat Pharaonis.  
2 Ed. 2, 3  
Luc. 24, 17.  
Gen. 41, 16.  
Job. 42, 48.  
E. 44, 7.  
2 Ed. 1, 29.

<sup>9</sup> Narravit prior, præpositus pincernarum, sômnium suum : Videbam coram me vitem, <sup>10</sup> in qua erant tres propagines, crescere paulatim in gemmas, et post flores uvas matureresce : <sup>11</sup> calcicem Pharaonis in manu mea : tuli ergo uvas, et expressi in calcicem quem tenebam, et tradidi poculum Pharaoni. <sup>12</sup> Respondit Joseph : Hac est interpretatio somni : Tres propagines, tres adhuc dies sunt : <sup>13</sup> post quos recordabitur Pharaon ministèrii tui, et restitue tibi in gradum pristinum : dabisque ei calcicem juxta officium tuum, sicut ante facere consueveras. <sup>14</sup> Tantum memento mei, cum bene tibi fuerit, et facias mecum misericordiam, ut suggeras Pharaoni ut educat me de isto càrcere : <sup>15</sup> quia furto sublatus

Somnia pincernarum.  
Somnia interpretatio.  
1 Cor. 7, 21.  
1 Tim. 2, 32.  
2 Ed. 5, 19 :  
13, 21.

soldats, où Joseph aussi était détenu. <sup>4</sup> Mais le gardien de la prison leur donna Joseph pour les servir. Quelque temps s'était écoulé depuis qu'ils étaient détenus dans la prison.  
<sup>5</sup> Or ils virent tous deux, dans une même nuit, un songe qui, selon son interprétation, se rapportait à eux. <sup>6</sup> Lorsque Joseph fut entré près d'eux le matin, et qu'il les eut vu tristes, <sup>7</sup> il les interrogea, disant : « Pourquoi votre visage est-il plus triste aujourd'hui que de coutume? » <sup>8</sup> Ceux-ci répondirent : « Nous avons vu un songe, et il n'y a personne pour nous l'interpréter ». Joseph leur dit : « N'est-ce pas à Dieu qu'appartient l'interprétation? Rapportez-moi ce que vous avez vu ».  
<sup>9</sup> Le grand échanson raconta le premier son songe : « Je voyais devant moi qu'une vigne, <sup>10</sup> où il y avait trois provins, poussaient peu à peu des boutons, et qu'après des fleurs, des raisins mûrissaient, <sup>11</sup> et quela coupe du Pharaon était dans ma main : je pris donc les raisins et les pressai dans la coupe que je tenais, et je donnai la coupe au Pharaon ». <sup>12</sup> Joseph répondit : « Voici l'interprétation du songe : les trois provins, ce sont trois jours encore, <sup>13</sup> après lesquels le Pharaon se souviendra de ton ministère, et te rétablira dans ton ancienne charge : tu lui présenteras la coupe, selon ton office, comme tu avais coutume de la faire auparavant. <sup>14</sup> Souviens-toi de moi, quand bien t'arrivera, et fais-moi miséricorde en suggérant au Pharaon de me tirer de cette prison : <sup>15</sup> car j'ai été enlevé par

5. Ils virent tous deux, dans une même nuit, un songe. Les Egyptiens attachaient cinq entendis différents à ces songes aux songes extrême. Ils employaient, pour en obtenir des dieux, des infusions faites avec l'euphorbe, le peivre, la canoëille, le chrysanthème, la peau de cerf, le soufre natif, l'ammôniac, la magnésie, etc.  
9. Une vigne. Les incrédules ont prétendu que,

d'après Hérodote (II, 77), et Plutarque (De Iside et Osiride, § 6), les Egyptiens n'avaient pas de vignes. Mais Hérodote contredit son propre témoignage en cinq endroits différents (II, 37, 60, 124, 125, 128), et Plutarque est contredit par Diodore, Strabon, Pline l'ancien, Athénée et Horace. Du reste, les monuments égyptiens attestent que la vigne et le vin étaient très communs en Egypte à l'époque de Joseph. Ils nous font assister à toutes les opérations de la vendange, et même à la préparation du moût, ou jus de raisin exprimé dans l'eau, dont parle le grand échanson au § 41.  
11. Je donnai la coupe au Pharaon. Cet usage est attesté par les monuments, où l'on voit la coupe présentée par les esclaves à leur maître et à tous ses invités.  
13. Le Pharaon. Ce pharaon est probablement Ahoth II, le plus célèbre des rois pasteurs, qui s'étaient emparés de l'Egypte depuis longtemps, et qui étaient d'origine semitique comme Joseph.

X. Liber generationum Jacob (XXXVII-L). — 4 Joseph in carcere (XXXI, 19-XL).

ἐν γῆς Ἐβραίων, καὶ οὐδὲ οὐκ ἐποίησεν οὐδὲν, ἀλλ' ἐπιβόλον με εἰς τὸν λαόν μου ὅτιον.

16 Καὶ εἶδεν ὁ ἀρχιποινοῦς, οἱ ὀρθῶς οὐκ ἔσταναι, καὶ εἶπε τῷ Ἰωσήφ· Κόγω εἶδον ἐνύπνιον, καὶ ἦσαν τρία καλά χορδοῦται ἀίρον ἐπὶ τῆς κεφαλῆς μου. 17 Ἐν δὲ κατὰ τὸ ἑσπέρην ἀπὸ πάντων τῶν γενοῦν ἐν Φαραῶ καθίει ἕσπον αἰσιποιοῦ, καὶ τὰ περὶ τοῦ οὐρανοῦ καθίσθην ἀπὸ τοῦ καυτοῦ τοῦ ἵππου τῆς κεφαλῆς μου. 18 Αποκριθεὶς δὲ Ἰωσήφ εἶπε αὐτῷ· Αὐτῆ ἡ σურμοῦς αὐτοῦ· Τὰ τρία καλά τρεῖς ἡμέρας εἶός· 19 Ἐν τριῶν ἡμερῶν, καὶ ἀρεῖται Φαραῶ τῆς κεφαλῆς σου ἀπὸ σοῦ, καὶ κομιέται σε ἐπὶ δόλον, καὶ φέρεται τὰ ὄρνια τοῦ οὐρανοῦ τὰς σάρκας σου ἀπὸ σοῦ.

20 Ἐγένετο δὲ ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ τρίτῃ, ἡμέρα γενέσεως ἦν Φαραῶ, καὶ ἔποιε πῶτον πῶτος τοῖς παῖσιν αὐτοῦ, καὶ ἡμερῶσθ τῆς ἀρχῆς τῶν οἰνογόνων καὶ τῆς ἀρχῆς τῶν αἰσιποῦν ἐν μισθ τῶν παίδων αὐτοῦ. 21 Καὶ ἀποκατίστησεν τὴν ἀρχιποινοῦν ἐπὶ τῆς ἀρχῆς αὐτοῦ, καὶ εἶσετο τὸ ποτήριον ἐς τὴν γέσην Φαραῶ. 22 Τὸν δὲ ἀρχιποινοῦν ἐξέφασκεν, καθὰ συνέκαμον αὐτοῖς Ἰωσήφ. 23 Καὶ οὐκ ἠμερῶσθ ὁ ἀρχιποινοῦς τοῦ Ἰωσήφ, ἀλλ' ἐπελάθετο αὐτοῦ.

XII. Ἐγένετο δὲ μετὰ δύο ἐτη ἡμερῶν, Φαραῶ εἶδεν ἐνύπνιον. Οὕτω ἔσταναι ἐπὶ τὸν ποταμὸν, 2 καὶ ἰδὼν ὡσπερ ἐπὶ τὸν ποταμὸν ἀνέβησαν ἐπὶ βίβος καλάς τῷ εἶδει καὶ ἔδρακαται τὰς σαρξί, καὶ ἰβόσκοντο ἐν τῷ ἄρτι. 3 Ἀλλὰ δὲ ἐπὶ βίβος ἀνέβησαν μετὰ κένταυς ἐπὶ τὸν ποταμὸν αἰσργα τῷ εἶδει καὶ λεπτὰι τὰς σαρξί, καὶ ἐβόσκοντο παρὰ τὰς βίβος ἐπὶ τὸ γέλιος τοῦ ποταμοῦ. 4 Καὶ κατ-

16. A: ἰδῶν... ἰδων. 17. AEX: (n. κατὰ) τῷ. X: τ. γενοῦν (A: τ. γεννηθέντων). AEX: (n. φ.) ὁ βίβος. 19. AEX: (pr.) καὶ. 20. AF: ἀρχι... ἀρχ. 21. AX: ἀπεκατίστησεν. 23. AEX: ἐν ἡμ. δι. A: ἀλλὰ ἐστ. — 1. B<sup>2</sup> ἐ. 3. A<sup>1</sup> (pro π. τας β.) : αὶ βίβος. AF: παρὰ τὸ γ. A<sup>1</sup> (in f.) ἐν τῷ ἄρτι.

17. En mangement. L'hébreu et les Septante ajoutent : « dans la corbeille au-dessus de ma tête ». 20. Grand, n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante. — A ses serviteurs. Hébreu et Septante : « a tous ses serviteurs ». — Se rassouvent. Hébreu : « éleva la tête ». — Pendant le repas. Hébreu et Septante : « au milieu de ses serviteurs ». 22. Il suspendit l'autre. Hébreu et Septante : « et il li pendre le chef des paniers, selon l'interprétation que Joseph lui avait donnée ».

33. Tout lui prospérant, n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante.

XII. 2. Extrêmement, n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante. — Grasses, Septante : « de chât ». 3. Sortaient du fleuve. L'hébreu et les Septante ajoutent : « derrière elles ». — Elles paissaient. L'hébreu et les Septante ajoutent : « à côté d'elles », et n'ont pas : « dans des lieux verdoyants ».

X. Histoire de Jacob (XXXVII-L). — 4 Joseph en prison (XXXI, 19-XL).

sum de terra Hebraeorum : et hic innocens in lacum missus sum.

16 Videns pistorum magister quod prudenter somnium dissolvisset, ait : Et ego vidi somnium, quod tria canistra farinæ habere super caput meum : 17 et in uno canistro quod erat excelsius, portare me omnes cibos qui fiunt arte pistoria, avescque comedere ex eo. 18 Respondit Joseph : Tria canistra, tres adhuc dies sunt : 19 post quos auferet Pharaon caput tuum, ac suspendet te in cruce, et lacerabit volucres carnes tuas.

20 Exinde dies tertius natalitius Pharaonis erat : qui faciens grande convivium pueris suis, recordatus est inter epulas magistri pincernarum, et pistorum principis. 21 Resistitque alterum in locum suum, ut porrigeret ei poculum : 22 alterum suspendit in patibulo, ut conjectoretur veritas probaretur. 23 Et tamen succedentibus prosperis, praepositus pincernarum oblitus est interpretis sui.

XLI. Post duos annos vidit Pharaon somnium. Putabat se stare super fluvium, 2 de quo ascendebant septem boves, pulchre et crasse nimis : et pascebantur in locis palustribus. 3 Aliae quoque septem emergebant de flumine, fedae confectaque macie : et pascebantur in ipsa annis ripa in locis virulentibus : 4 devoraveruntque



46. Sur ma tête. Hérodote avait remarqué, comme une singularité des mœurs égyptiennes, que les femmes y portaient les fardeaux sur les épaules et les hommes sur la tête. Si son observation n'est pas juste dans sa généralité, elle l'est au moins pour les porteurs de pain, comme on le voit par les peintures des monuments. 20. Le Jour de la naissance du Pharaon. C'est là

fraude du pays des Hébreux, et innocent j'ai été jeté ici dans la fosse ».

16 Le grand panetier, voyant qu'il avait sagement expliqué le songe, dit : « Et moi aussi j'ai vu un songe : j'avais trois corbeilles de farine sur ma tête ; 17 et dans l'une de ces corbeilles, qui était la plus élevée, je portais de tous les aliments qui s'apprentent par l'art du boulanger, et les oiseaux en mangeaient. » 18 Joseph répondit : « Voici l'interprétation du songe : les trois corbeilles, ce sont trois jours encore, 19 après lesquels le Pharaon t'enlèvera la tête, et tu suspendra à une croix, et les oiseaux déchireront tes chairs ».

20 Le troisième jour d'après était le jour de la naissance du Pharaon, qui, faisant un grand festin à ses serviteurs, se ressouvint, pendant le repas, du grand échanson et du grand panetier. 21 Or il rétablit l'un dans sa charge, pour qu'il lui présentât la coupe, 22 et il suspendit l'autre à une potence, en sorte que la vérité de l'interprète se trouva justifiée. 23 Cependant, tout lui prospérant, le grand échanson oublia son interprète.

XLI. Après deux ans, le Pharaon vit un songe. Il croyait qu'il était debout sur le bord du fleuve, 2 duquel montaient sept vaches extrêmement belles et grasses ; et elles paissaient dans les marécages. 3 Sept autres vaches aussi sortaient du fleuve, hideuses et consumées de maigreur ; et elles paissaient sur la rive même du fleuve, dans des lieux verdoyants : 4 et elles dévorèrent

encore un trait égyptien. L'anniversaire de la naissance du roi était célébré comme une fête solennelle. Les inscriptions mentionnent des grâces accordées à cette occasion, et nous prouvent ainsi que le Pharaon pensait alors aux prisonniers, soit déditivement sur leur sort. 21. Pour qu'il lui présentât la coupe. Voir y. II.

D'Exaltation de Joseph, XII. XLI. 1. Sur le bord du fleuve du Nil, le fleuve unique de l'Égypte, auquel ce pays doit toute sa fertilité et sa richesse. 2. Sept vaches. Ce nombre sept valet, dans les deux songes du Pharaon, une valeur chronologique ; mais de plus, c'était pour les égyptiens un nombre sacré. La déesse Hathor était souvent représentée accompagnée de sept vaches mystiques. Au soléilc d'hiver, on faisait faire sept fois à une vache le tour du

Gen. 37, 38. Somnium pistoris.

Interpretatio. 1 Reg. 17, 46. Rec. 29, 27.

Mel. 14, 6. Gen. 7, 15. 19th. 2, 15. Implentur somnia.

2 Rom. 2, 1.

Ps. 117, 8. Lam. 3, 26.

Somnium Pharaonis. Ex. 7, 16. Dan. 4, 1.

X. Liber generationum Jacob (XXXVII-L). — 5 Joseph exaltatus (XLI).

ἐθαγον αἱ ἐπιτὰ βόας αἱ αἰσχρά<sup>11</sup> καὶ λεπταὶ ταῖς σαφῆς τῆς ἐπιτὰ βόας τῆς καλῆς τῷ εἶδει καὶ τὰς \* ἐλεγκτίαις ταῖς σαφῆς. Ἡγρόθη δὲ Φαραώ. <sup>5</sup> Καὶ <sup>11</sup> ἐναντίωσθ' τοῦ δευτέρου, καὶ ἰδοὺ ἐπιτὰ στάγους ἀνέβησαν ἐν τῷ πυθμένι ἐν \* ἐλεγκτοὶ καὶ καλοὶ. <sup>6</sup> Καὶ ἰδοὺ ἐπιτὰ στάγους λεπτοὶ καὶ ἀνεμόφθοροι ἀνεβήσαντο μετ' αὐτούς. <sup>7</sup> Καὶ κατεπίον οἱ ἐπιτὰ στάγους οἱ λεπτοὶ καὶ ἀνεμόφθοροι τοῖς ἐπιτὰ στάγους τοῖς \* ἐλεγκτοῖς καὶ τοῖς πλήρησι. Ἡγρόθη δὲ Φαραώ, καὶ ἦν ἐνύπνιον. <sup>8</sup> Ἐγένετο δὲ πρῶσι καὶ ἑσπέρῳ τῆς νυκτὸς αὐτοῦ, καὶ ἀποστείλας ἐκέλευε πάντας τοὺς ἑγγυτάτους Ἀγύπτου καὶ πάντας τοὺς σοφοὺς αὐτοῦ, καὶ διηγήσατο αὐτοῖς Φαραώ τὸ ἐνύπνιον αὐτοῦ, καὶ οὐκ ἦν οἱ ἀπαγγέλλον αὐτῷ Φαραώ.

<sup>9</sup> Καὶ ἐλάλησεν ὁ ἀρχιμαγιστὸς πρὸς Φαραώ, λέγων Ἐγὼ ἁμαρτῶν μου ἀναμνησάμενος συμφορῶν. <sup>10</sup> Φαραώ διηγήθη τοῖς πασι αὐτοῦ καὶ ἔειπε ἡμῶς ἐν φωνῇ, ἐν τῷ ὄνει τοῦ ἀρχιμαγιστοῦ, ἐμεῖ τε καὶ τὸν ἀρχισυποποιόν. <sup>11</sup> Καὶ εἶδομεν ἐνύπνιον ἁμώτεροι ἐν νυκτὶ μὲν, ἐγὼ καὶ αὐτὸς, ἐκείνος κατὰ τὸ αὐτοῦ ἐνύπνιον εἶδομεν. <sup>12</sup> Ἦν δὲ ἐκεῖ μετ' ἡμῶν νεανίσκος πᾶσι Ἑβραῖος τοῦ ἀρχιμαγιστοῦ, καὶ διηγήσαμεθα αὐτῷ καὶ ἀνέκρινεν ἡμῶν. <sup>13</sup> Ἐγένεθη δὲ, καθὼς ἀνέκρινεν ἡμῶν οὕτω καὶ συνέβη, ἐμεῖ τε ἀποκατασταθῆναι ἐπὶ τῆς ἀρχῆς μου, ἐκείνος δὲ κρεμασθῆναι.

<sup>14</sup> Ἀποστείλας δὲ Φαραώ ἐκέλευσε τὸν Ἰωσήφ, καὶ ἐξηγάγη αὐτὸν ἀπὸ τοῦ οὐρανοῦ, καὶ ἔξερψαν αὐτὸν καὶ ἤλλαξαν τῆς στολῆς αὐτοῦ \* καὶ ἤλθε πρὸς Φαραώ. <sup>15</sup> ἔπαιε δὲ Φαραώ πρὸς Ἰωσήφ. Ἐνύπνιον ὄρακα, καὶ οἱ ἀνεκρίθησαν οὐκ ὄντων αὐτοῦ. ἔγὼ δὲ ἀρχικρατοῦ σου λέγομαι, ἀκούσασά σε ἐνύπνιον ἀνεκρίθη αὐτὰ. <sup>16</sup> Ἀποκριθεὶς δὲ Ἰωσήφ τῷ

3. AFX\* (alt.) r. σαφῆ. 5. AFX\* τῷ. 6. AEX (pro K. idē) ἄλλοι δὲ. 8. A' AFX\* (alt.) αὐτῷ. 10. A'B: ἀρχιμαγιστῶν (-δεσμοφύλακος Α' X). 11. AFX\* ἀρχ. Α' (pr. man.). (\* Bc) κατὰ τὸ αὐτό. 14. A' X: ἐξηγάγη. AFX: ἐκ τ. ὄ. 15. AFX: τῷ Ἰωσ.

5. S'endormit de nouveau, manque dans les Septante. 7. Toute la beauté des premiers. Hébreu : « les sept épis gras (Septante) de choix et pleins ». — Le Pharaon s'endormit après son sommeil, Hébreu et Septante : « et Pharaon se réveilla. Voilà le songe ». 8. Enfin, Vulgate : deum, n'est ni dans l'Hebreu ni dans les Septante. — Se souvenant, Hébreu et Septante : « prenant la parole ». — Je confesse ma faute. Hébreu et Septante : « je me rappelle aujourd'hui te

ῥῶσι τὸν δευτέρου, καὶ ἰδοὺ ἐπιτὰ στάγους ἀνέβησαν ἐν τῷ πυθμένι ἐν \* ἐλεγκτοῖς καὶ καλοῖς. <sup>6</sup> Καὶ ἰδοὺ ἐπιτὰ στάγους λεπτοὶ καὶ ἀνεμόφθοροι ἀνεβήσαντο μετ' αὐτούς. <sup>7</sup> Καὶ κατεπίον οἱ ἐπιτὰ στάγους οἱ λεπτοὶ καὶ ἀνεμόφθοροι τοῖς ἐπιτὰ στάγους τοῖς \* ἐλεγκτοῖς καὶ τοῖς πλήρησι. Ἡγρόθη δὲ Φαραώ, καὶ ἦν ἐνύπνιον. <sup>8</sup> Ἐγένετο δὲ πρῶσι καὶ ἑσπέρῳ τῆς νυκτὸς αὐτοῦ, καὶ ἀποστείλας ἐκέλευε πάντας τοὺς ἑγγυτάτους Ἀγύπτου καὶ πάντας τοὺς σοφοὺς αὐτοῦ, καὶ διηγήσατο αὐτοῖς Φαραώ τὸ ἐνύπνιον αὐτοῦ, καὶ οὐκ ἦν οἱ ἀπαγγέλλον αὐτῷ Φαραώ. <sup>9</sup> Καὶ ἐλάλησεν ὁ ἀρχιμαγιστὸς πρὸς Φαραώ, λέγων Ἐγὼ ἁμαρτῶν μου ἀναμνησάμενος συμφορῶν. <sup>10</sup> Φαραώ διηγήθη τοῖς πασι αὐτοῦ καὶ ἔειπε ἡμῶς ἐν φωνῇ, ἐν τῷ ὄνει τοῦ ἀρχιμαγιστοῦ, ἐμεῖ τε καὶ τὸν ἀρχισυποποιόν. <sup>11</sup> Καὶ εἶδομεν ἐνύπνιον ἁμώτεροι ἐν νυκτὶ μὲν, ἐγὼ καὶ αὐτὸς, ἐκείνος κατὰ τὸ αὐτοῦ ἐνύπνιον εἶδομεν. <sup>12</sup> Ἦν δὲ ἐκεῖ μετ' ἡμῶν νεανίσκος πᾶσι Ἑβραῖος τοῦ ἀρχιμαγιστοῦ, καὶ διηγήσαμεθα αὐτῷ καὶ ἀνέκρινεν ἡμῶν. <sup>13</sup> Ἐγένεθη δὲ, καθὼς ἀνέκρινεν ἡμῶν οὕτω καὶ συνέβη, ἐμεῖ τε ἀποκατασταθῆναι ἐπὶ τῆς ἀρχῆς μου, ἐκείνος δὲ κρεμασθῆναι. <sup>14</sup> Ἀποστείλας δὲ Φαραώ ἐκέλευσε τὸν Ἰωσήφ, καὶ ἐξηγάγη αὐτὸν ἀπὸ τοῦ οὐρανοῦ, καὶ ἔξερψαν αὐτὸν καὶ ἤλλαξαν τῆς στολῆς αὐτοῦ \* καὶ ἤλθε πρὸς Φαραώ. <sup>15</sup> ἔπαιε δὲ Φαραώ πρὸς Ἰωσήφ. Ἐνύπνιον ὄρακα, καὶ οἱ ἀνεκρίθησαν οὐκ ὄντων αὐτοῦ. ἔγὼ δὲ ἀρχικρατοῦ σου λέγομαι, ἀκούσασά σε ἐνύπνιον ἀνεκρίθη αὐτὰ. <sup>16</sup> Ἀποκριθεὶς δὲ Ἰωσήφ τῷ

souvenir de ma faute. 11. Présage des choses futures. Hébreu : « chacun selon l'interprétation de son songe » ; Septante : « nous vîmes chacun selon son songe ». 12. Il y avait là, l'Hebreu et les Septante ajoutent, « avec nous ». 13. A une croix, n'est ni dans l'Hebreu ni dans les Septante. 15. Très agement. Hébreu et Septante : « après les avoir entendus ».

X. Histoire de Jacob (XXXVII-L). — 5 Exaltation de Joseph (XLI).

es, quarum mira species et habitudo corporum erat. Expergefactus Pharaó, <sup>5</sup> rursus dormivit, et vidit alterum somnium : Septem spice pullulabant in culmo uno, plene atque formosæ : <sup>6</sup> alia quoque totidem spice tenues et percussæ urédine prióribus, <sup>7</sup> devorantes omnem priórum pulchritudinem. Evigilans Pharaó post quietem, <sup>8</sup> et facto mane, pavore pertúctus. misit ad omnes conjectóres Ægypti, cunctosque sapientes : et accersitis narrávit somnium, nec erat qui interpretáretur. <sup>9</sup> Tunc demum reminiscens pin-cernarium magister, ait : Confiteor peccátum meum. <sup>10</sup> Iratus rex servis suis, me et magistrum pístrorum retrádi jussit in cárcerem princípis militum : <sup>11</sup> ubi una nocte utérque vidimus somnium præsigium futurórum. <sup>12</sup> Erat ibi puer hébraicus, ejusdem ducis militum fámulus : qui narrátes sómnia, <sup>13</sup> audivimus quidquid póstea rei probávit événtus : ego enim réditus sum officio meo : et ille suspénsus est in cruce. <sup>14</sup> Prótinus ad regis impérium edúctum de cárcere Joseph totóndérunt : ac veste mutáta, obtulérunt ei. <sup>15</sup> Cui ille ait : Vidi sómnia, nec est qui edisserat : que audivi te sapientissime conjicere. <sup>16</sup> Respóndit Joseph :

temple de dieux. Enfin le nombre sept revient fréquemment dans les documents égyptiens, comme dans les papyrus mystiques et dans le Livre des morts, où les sept vaches mystiques accompagnent souvent le faisan sacré. 8. Tous les devins de l'Égypte et tous les sages. Ces devins appartenaient à la caste sacerdotale, qui avait comme le monopole de la science. Les prêtres égyptiens étaient divisés en quatre classes. Les pharaons les consultaient dans les questions religieuses et dans l'interprétation des songes. 12. Un jeune Hébreu. Ce détail ne devait point passer inaperçu du Pharaon. Les rois Hyksos, en effet, étaient originaires d'Asie, et la communauté d'origine devait naturellement les bien disposer en faveur de tous les Semites. Cette particularité avait comme le monopole que fit le Pharaon, à Joseph d'abord, et plus tard à sa famille, indépendamment même de sa sagesse prophétique et de la protection divine. 14. On tonait Joseph. Les Égyptiens ne laissaient pendre les crues leurs cheveux et leur barbe, excepté quand ils étaient en prison, en signe de deuil ou à cause de sa condition d'esclave. Il faut donc qu'il se purifie au moins avant de paraître devant le Pharaon. La

celles dont la beauté et l'embonpoint étaient merveilleux. Le Pharaon, s'étant réveillé, <sup>5</sup> s'endormit de nouveau et vit un autre songe : sept épis poussaient sur une seule tige, pleins et beaux ; <sup>6</sup> et autant d'autres épis grêles et frappés par un vent brûlant se levaient aussi, <sup>7</sup> dévorant toute la beauté des premiers. Le Pharaon s'éveillant après son sommeil, <sup>8</sup> et le matin venu, frappe d'épouvante, il envoya vers tous les devins de l'Égypte et tous les sages, et les ayant mandés, il leur raconta le songe, et il n'y en avait aucun qui pût l'interpréter. <sup>9</sup> Alors enfin le grand échanson, se souvenant, dit : « Je confesse ma faute. <sup>10</sup> Le roi, irrité contre ses serviteurs, ordonna que moi et le grand panetier fussions ramenés dans la prison du chef des soldats, <sup>11</sup> où dans une seule nuit nous vîmes chacun un songe, présage des choses futures. <sup>12</sup> Il y avait là un jeune Hébreu, serviteur du même chef des soldats, et auquel ayant raconté nos songes, <sup>13</sup> nous entendîmes tout ce que dans la suite l'événement confirma ; car moi je fus rendu à ma charge, et lui fut suspendu à une croix. <sup>14</sup> Aussitôt, par l'ordre du roi, on ton-dit Joseph qu'on avait tiré de la prison, et ses vêtements changés, on le lui présenta. <sup>15</sup> Le roi lui dit : « J'ai vu des songes, et il n'y a personne qui puisse les expliquer ; j'ai appris que tu les interprètes très sagement. <sup>16</sup> Joseph

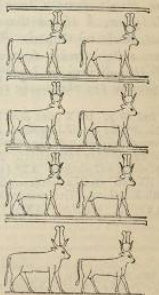
Gen. 40, 6. Ex. 7, 11. Dan. 2, 2. 11. 41, 26.

Gen. 40, 11. Pin-cernarium confiteor. Gen. 40, 12.

Gen. 40, 5-22.

Ps. 104, 20. Nap. 10, 13.

7 Reg. 10, 1. Joseph Pharaonem.



Les sept vaches et le taureau sacré (G. 9-10). (Tombéaux d'Aha).

X. Liber generationum Jacob (XXXVII-L). - 5<sup>a</sup> Joseph exaltatus (XLI).

Φαραώ εἶπεν· \* Ἄντι τοῦ θεοῦ οὐκ ἀνομοθίσεται τὸ σωτήριον Φαραώ. 17 Ἐλάλησεν δὲ Φαραώ τῷ Ἰωσήφ λέγων· Ἐν τῷ ἔργῳ σου ἤμην ἱστανία παρὰ τὸ γέλοιον τοῦ ποταμοῦ, 18 καὶ ὥσπερ ἐκ τοῦ ποταμοῦ ἀνήβουον ἐπὶ τὸ βῆλος καλὰ καὶ τὸ εἶδι καὶ \* ἐδέξαται ταῖς σαβῶν, 19 καὶ ἐνέμουτο ἐν τῷ ἄμῳ. 19 Καὶ ἰδὼν ἐπὶ τὸ βῆλος ἔτερον ἀνήβουον ὅσῳ αὐτῶν ἐξ τοῦ ποταμοῦ, ποτηρὰ καὶ αἰσχροὶ καὶ εἶδι 11 καὶ λεπταὶ ταῖς σαβῶν, οἷος οὐκ εἶδον τοιαύτας ἐν ὅλῃ γῆ Αἰγύπτου ἀσχοτήριος. 20 Καὶ κατέβησαν αἱ ἐπὶ βῆλος αἱ αἰσχροὶ καὶ λεπταὶ ταῖς ἐπὶ τὸ βῆλος τῶς πρώτας ταῖς καλὰς καὶ ταῖς \* ἐδέξαταις, 21 καὶ εἰσέβησαν ἐς τὰς κοιλίας αὐτῶν, καὶ οὐ διὰ βῆλοι ἐγένοντο οὐ εἰσέβησαν ἐς τὰς κοιλίας αὐτῶν, καὶ αἱ ὄψεις αὐτῶν αἰσχροὶ καθά και τὴν ἁσρήν. Ἐξέβηθη δὲ ἐκουήθη, 22 καὶ εἶδον ἅπαντα ἐν τῷ ἔργῳ σου, καὶ ὥσπερ ἐπὶ στέρας ἀνήβουον ἐν πύρριν ἐπὶ πύρριν καὶ καλοῖ. 23 Ἄλλοι δὲ ἐπὶ στέρας 11 λεπτοὶ καὶ ἀνεμύθηθοι ἀνεμύθησαν ἔργου αὐτῶν. 24 Καὶ κατέβησαν αἱ ἐπὶ τὸ στέρας αἱ λεπτοὶ καὶ ἀνεμύθηθοι τοῖς ἐπὶ τὸ στέρας τοῖς καλοῖς καὶ τοῖς πύρρις. Ἐπὶ οὐτ τοῖς ἔβηθητας, καὶ οὐκ ἦν ὁ ἀπαγγέλλων μοι αὐτῷ.

25 Καὶ εἶπεν Ἰωσήφ τῷ Φαραώ· Τὸ ἐναντιον Φαραώ ἐν ἔστν· ὅσα ὁ θεὸς ποιεῖ, εἶδεξέ τῷ Φαραώ. 26 Αἱ ἐπὶ βῆλος αἱ καλὰ ἐπὶ ἐστν ἔστν, καὶ οἱ ἐπὶ στέρας οἱ καλοὶ ἐπὶ ἐστν ἔστν· τὸ ἐναντιον Φαραώ ἐν ἔστν. 27 Καὶ αἱ ἐπὶ βῆλος αἱ λεπταὶ 11 αἱ ἀνεμύθησαν ὅσῳ αὐτῶν ἐπὶ ἐστν ἔστν, καὶ οἱ ἐπὶ στέρας οἱ λεπτοὶ καὶ ἀνεμύθηθοι ἐπὶ ἐστν ἔστν· ἔσονται ἐπὶ ἐστν ἔστν. 28 Τὸ δὲ ὅμῳ, ὃ εἶρηκα Φαραώ, ὅσα ὁ θεὸς ποιεῖ, εἶδεξέ τῷ Φαραώ. 29 Ἰδὼν ἐπὶ ἐστν ἔστν ἔστν εὐθῆρα πολλή καὶ πόση γῆ Αἰγύπτου. 30 Ἦσα δὲ ἐπὶ ἐστν ἔστν μετὰ ταῦτα, καὶ ἐπιλήθονται τῆς πληρομῆς τῆς ἐκουήθης.

17. A: ἐπὶ τὸ γ. 18. X (pro ἀπ.)· ἰδὲ (X: ἰδὲ ἀπὸ). 19. A<sup>1</sup>EX<sup>1</sup>: (p. εἰδ.) σφοδρ. A<sup>1</sup>γ (p. σαεῖς) καὶ ἐνέμουτο ἐν τῷ ἄμῳ... ἐν ὅλῃ Αἰγύπτῳ. 20. AX\* ἀντὶ. 21. X<sup>1</sup>γ (p. αἱ λ.) καὶ αἰσχροὶ. AX\* (alt.) ἐπὶ ἐστν ἔστν. 22. EX (eti vs. 27) καὶ αἰσχροὶ. 23. A<sup>1</sup>EX<sup>1</sup> ἁσχροὶ ποτηρ. 30. X (eti. vs. 27): λιθοῖ. AX: ἐπιλήθονται. ἁπλοῦ. AX\* τῆς πληρομῆς. AX<sup>1</sup>γ (p. ὅση) τῆ γῆ.

16. Sans moi Dieu répondra. Septante: « sans Dieu il ne sera pas répondu ». 19. Si différends et si maigres. Hébreu et Septante: « chétives, laldes et décharnées ». 21. Ne démentent aucun signe de satieté. Hébreu et

X. Histoire de Jacob (XXXVII-L). - 5<sup>e</sup> Exaltation de Joseph (XLI).

Abique me Deus respondebit prospera Pharaoni. 17 Narravit ergo Pharaon quod viderat: Putabam me stare super ripam fluminis, 18 et septem boves de anne consendere. pulchras nimis, et obesis carnisibus: qua in pastu paludis viricta carpebant: 19 et ecce, has sequebantur aliae septem boves in tantum deformes et macilentae, ut nunquam tales in terra Aegypti viderim: 20 que devoratis et consumptis prioribus: 21 nullum saturitatis dedere vestigium: sed simili macie et squalore torpebant. Evigilans, rursus sopore depressus, 22 vidi somnium: Septem spicae pululabant in culmo una plena: atque pulcherrime. 23 Aliae quoque septem tenues et percussa uridine oriebantur et stipula. 24 que priorum pulchritudinem devoraverunt. Narravi conjecturibus somnium, et nemo est qui edisserat.

25 Respondit Joseph: Somnium regis unum est: qua facturus est Deus, ostendit Pharaoni. 26 Septem boves, septemque spicae plenae, septem ubertatis anni sunt: eademque vim somnii comprehendunt. 27 Septem quoque boves tenues atque macilentae, qua ascenderunt post eas, et septem spicae tenues, et vultu urante percussae, septem anni venturae sunt famis. 28 Qui hoc ordine complebuntur: 29 ecce septem anni venient fertilitatis magna in universa terra Aegypti: 30 quos sequentur septem anni alii tanta sterilitatis, ut oblivioni tradatur cuncta retro abun-

Gen. 48, 6. Deu. 7, 29, 30. Pharaon somnia narrat.

Gen. 41, 14. Dan. 2, 30.

Somnia Joseph explicat.

4 Reg. 6, 1.

remarque que'en fait la Genèse est d'autant plus frappante, que l'Épithète de chauve était, chez les Juifs, considérée comme une insulte (Voir IV Rois, li, 26). — Ses vêtements changés. En prison, Joseph devait porter la scheniti, espèce de paigne grossier en usage chez les gens de basse condition, que l'on voit reproduit sur une foule de monuments égyptiens. Pour être admis à la cour, il dut suivre le cérémonial des réceptions, et s'astreindre à toutes les purifications observées par les prêtres eux-mêmes. Or, non seulement ceux-ci se livraient à des ablutions fréquentes, mais les prenaient souvent des bains magiques. C'est par là que la manie dont Joseph explique les songes, par révélation d'en haut, diffère complètement, même aux yeux des Égyptiens, de la manière ordinaire de connaître l'avenir, quelque mystérieuse qu'elle fût pour les non initiés.

répondit: « Sans moi Dieu répondra des choses favorables au Pharaon ». 17 Le Pharaon raconta donc ce qu'il avait vu: « Je croyais que j'étais debout sur la rive du fleuve, 18 et que sept vaches sortaient du fleuve, extrêmement belles et aux chairs grasses; elles paissaient l'herbe verte dans les marécages. 19 Et voilà que sept autres vaches les suivaient, si difformes et si maigres, que jamais je n'en vis de telles dans la terre d'Égypte. 20 Or celles-ci, ayant dévoré et consommé les premières, 21 ne donèrent aucun signe de satieté; mais elles demeurèrent engourdis dans la même maigreur et la même laideur. M'étant éveillé et de nouveau assoupi, 22 je vis un songe: sept épis poussaient, sur une seule tige, pleins et très beaux. 23 Sept autres aussi, grêles et frappés par un vent brûlant, s'élevaient d'un chaume: 24 ils devorèrent la beauté des premiers. J'ai raconté le songe aux devins, et il n'y a personne qui puisse l'expliquer ».

25 Joseph répondit: « Le songe du roi est un: ce que Dieu doit faire, il l'a montré au Pharaon. 26 Les sept vaches belles et les sept épis pleins sont sept années d'abondance, et tout dans le songe la même signification. 27 Pareillement, les sept vaches maigres et décharnées, qui sont montées après les premières, et les sept épis grêles et frappés d'un vent brûlant, sont sept années d'une famine qui doit venir. 28 Ces années s'accompliront dans cet ordre: 29 voilà que viendront dans toute la terre d'Égypte sept années d'une grande fertilité, 30 que suivront sept autres années d'une si grande stérilité, que toute

Septante: « et on ne s'aperçut pas qu'elles fussent entées ». 33. Grêles. Hébreu: « stériles, grêles ». 38. Hébreu et Septante: « je l'ai dit au Pharaon. Dieu a montré au Pharaon ce qu'il va faire ».

16. Sans moi, Joseph commence par faire remon-

X. Liber generationum Jacob (XXXVII-L). — 5° Joseph exaltatus (XLI).

ἐν ὄλῃ Αἴγυπτο. Καὶ ἀναλοῖσθε ὁ λιμὸς τὴν γῆν. 31 Καὶ οὐκ ἐπιγνοσθήσεταί ἡ εὐθῦρα ἐπὶ τῆς γῆς ἀπὸ τοῦ λιμοῦ τοῦ ἰσομινοῦ μετὰ πάντα· ἰσχυροὶ γὰρ ἔσονται σφόδρα. 32 Περὶ δὲ τοῦ δευτέρου τοῦ ἐπιπῆγοι Φαραὼ δέ, οὗ ἀληθὺς ἔσται τὸ ὄχημα τὸ παρά τοῦ θεοῦ καὶ ταπεινὸς ὁ θεὸς τοῦ ποιῶντος αὐτό. 33 Νῦν οὖν αἰσχῶν ἄσποτος γέννημον καὶ συνετοί, καὶ κατὰστρον αὐτὸν ἐπὶ τῆς Αἴγυπτου· 34 καὶ ποιησάτω Φαραὼ καὶ κατὰστρούτου τοῦ πρώτου ἐπὶ τῆς γῆς, καὶ ἀποκαταστάτωσαν πάντα τὰ γενήματα τῆς γῆς Αἴγυπτου τὸν ἐπὶ ἐξουσίᾳ τῆς εὐθῦρας, 35 καὶ ἀναγεγέτωσαν πάντα τὰ βρωμάτια τὸν ἐπὶ ἐξουσίᾳ τὸν ἐχομένων τὸν κάλιον τούτων, καὶ συναγῆθω ὁ αἶθος ὑπὸ χεῖρα Φαραὼ· βρωμάτια ἐν ταῖς πόλεις γυλασθήτω. 36 Καὶ ἔσται τὰ βρωμάτια τὰ περιλαγμένα τῇ γῆ εἰς τὰ ἐπὶ ἐξουσίᾳ τοῦ λιμοῦ, ἃ ἔσονται ἐν τῇ Αἴγυπτῳ, καὶ οὐκ ἐκτεθῆσεται ἡ γῆ ἐν τῷ λιμῷ.

37 Ἦρασε δὲ τὸ ὄχημα ἐναντῖον Φαραὼ καὶ ἐνετόν πάντα τὸν λαὸν αὐτοῦ. 38 Καὶ εἶπε Φαραὼ πρὸς τοὺς παῖδιν αὐτοῦ· Μὴ ἐνοχόσηται ἀνθρώπων τοιοῦτων, οὗς εἶρε πνεῦμα θεοῦ ἐν αὐτοῖς; 39 Εἶπε δὲ Φαραὼ τῷ Ἰωσήφ· Ἐπισθὲν εἰδὼν ὁ θεὸς οὗς πάντα ταῦτα, οὐκ ἔστιν ἄσποτος γέννησιμός τε καὶ συνετοτέρους σοῦ. 40 Σὺ εἶπῃ ἐπὶ τῷ ὄχῳ μου, καὶ ἐπὶ τῷ στόματι σου βρακοῦσάντα παῖς ὁ λαὸς μου· πᾶν τὸν ὄχῳ σου ἀπέψω σου ἐγὼ. 41 Εἶπε δὲ Φαραὼ τῷ Ἰωσήφ· Ἴδου καθίστημι σε ἴσημον ἐπὶ πάση γῇ Αἴγυπτου. 42 Καὶ περιεβόησε Φαραὼ τὸν δεακτοῦλον αὐτοῦ τῆς γῆδος αὐτοῦ, περιεβόησαν αὐτὸν ἐπὶ τῇ γῆρα Ἰωσήφ, καὶ εἶδοντες αὐτὸν στολίην βρασοῦτην, καὶ περιεβόησαν κλιῶν χρυσῶν περὶ τὸν κράγιλον αὐτοῦ, 43 καὶ ἀνέβιβασεν αὐτὸν ἐπὶ τὸ

33. AX: (s. p. q.) τίς. 34. AEX: γενήματα. 35. AX: ἐν τῷ ἀνεβίβασθαι. 35. X: (p. t.) τα. AFSS (alt.) καὶ. A<sup>10</sup> B. AX: Αἴγυπτος. 37. AX: τα ἰσχυρία. 38. AXX: πᾶσι. 39. AX: ἄσποτος. AX: pon. ss p. qe. 41. AX: πάσης γῆς.

31. Hébreu et Septante : « et le souvenir de l'abondance ne subsistait plus dans le pays à cause de cette famine qui suivit, car elle sera très grande ». 32. Mais le songe que nous avez vu en second lieu, et qui se rapporte à la même chose. Hébreu et Septante : « Quant à [ce fait], que le songe du Pharaon s'est répété deux fois ». 33. Deux. Vulgate : ergo, n'est pas dans l'hébreu. 34. Qu'il établisse. Le sujet de ce verbe, qui dans la Vulgate est le ministre du roi, est le roi lui-même, dans l'hébreu et les septantes. 36. Qu'il soit tenu prêt. L'hébreu et les Septante ajoutent : « pour le pays ».

X. Histoire de Jacob (XXXVII-L). — 5° Exaltation de Joseph (XLI).

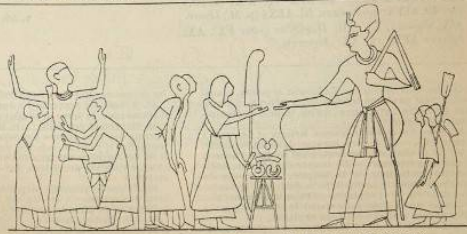
δαντία : consumptura est enim fames omnem terram, 31 et ubertatis magnitudinem perditura est inopia magnitudo. 32 Quod autem vidisti secundo ad eandem rem pertinens sômmium : firmitatis indicium est, eo quod fiat sermo Dei, et velôcius impléatur. 33 Nunc ergo providéat rex virum sapientem et industrium, et preficiat eum terræ Ægypti : 34 qui constituat præpósitos per cunctas regiones : et quantam partem fructuum per septem annos fertilitatis, 35 qui jam nunc futuri sunt, congreget in horrea : et omne frumentum sub Pharaonis potestate condatur, serveturque in urtibus. 36 Et præparétur futuræ sepm annorum fami, que oppressura est Ægyptum, et non consumetur terra inopia.

37 Placuit Pharaoni consilium et cunctis ministris ejus : 38 locutus est ad eos : Nam invenire poterimus talem virum, qui spiritu Dei plenus sit? 39 Dixit ergo ad Joseph : Quia ostendit tibi Deus omnia que locutus es, numquid sapientiores et consitemil tui invenire poterô? 40 Tu eris super domum meam, et ad tuoris imperium cunctus pópulus obediet : uno tantum regi sôlio te præcedat. 41 Dixitque rursus Pharaos ad Joseph : Ecce, constitui te super universam terram Ægypti. 42 Tulitque ánnulum de manu sua, et dedit eum in manu ejus : vestivitque eum stola byssina, et collo torquem auream circumspóuit. 43 Fecitque eum ascên-

l'abondance précédente sera livrée à l'oubli; car la famine doit consumer toute la terre, 31 et la grandeur de la disette doit détruire la grandeur de l'abondance. 32 Mais le songe que vous avez vu en second lieu, et qui se rapporte à la même chose, c'est un signe certain que la parole de Dieu aura son effet et qu'elle s'accomplira promptement. 33 Maintenant donc, que le roi choisisse un homme sage et habile, et qu'il le prépose sur la terre d'Egypte, 34 afin qu'il établisse des intendans dans toutes les provinces; et que la cinquième partie des fruits des sept années d'abondance, 35 qui déjà maintenant vont venir, et qui se réunissent dans les greniers; et que tout le blé soit mis sous la puissance du Pharaon, et gardé dans les villes; 36 et qu'il soit tenu prêt pour la famine de sept ans, qui pésera sur l'Egypte, et que le pays ne soit pas consumé par la disette ».

37 Ce conseil plut au Pharaon et à tous ses ministres; 38 et il leur demanda : « Pourrons-nous trouver un tel homme qui soit plein de l'esprit de Dieu? » 39 Il dit donc à Joseph : « Puisque Dieu t'a montré tout ce que tu as dit, pourrais-tu trouver quelqu'un plus sage que toi, et même semblable à toi? » 40 C'est toi qui seras préposé sur ma maison, et au commandement de ta bouche tout le peuple obéira; et c'est par le trône royal seulement que j'aurai sur toi la préséance. » 41 Le Pharaon dit encore à Joseph : « Voici que je t'établis sur toute la terre d'Egypte ». 42 Et il ôta l'anneau de sa main, et le mit à la main de Joseph : il le revêtit aussi d'une robe de fin lin, et lui mit autour du cou un collier d'or. 43 Il le fit monter sur son se-

40. Au commandement de ta bouche. Voir la note ci-dessus. — Le peuple. Hébreu et septante : mon peuple ». — Royal, n'est ni dans l'hébreu ni dans les septante. 41. Encore. Vulgate : rursus, n'est ni dans l'hébreu ni dans les septante. — Je l'établis. Les Septante ajoutent : « aujourd'hui ».



Le Pharaon confiant le collier à un grand de sa cour. (Y. 42). (Tombeau de Neboutep).

42. Une robe de



X. Liber generationum Jacob (XXXVII-L). — 5 Joseph exaltatus (XLI).

ἀμα τὸ δευτέρου τῶν αἰσῶν, καὶ εὐχόμενοι ἐπαροῦσθαι αὐτοὺς κίρκυ. Καὶ κατέστησαν αὐτῶν ἐφ' ἑλκὺς γῆς Αἰγύπτου. 44

47 Καὶ ἐποίησαν ἡ γῆ ἐν τοῖς ἐπτά ἔτεσι τῆς ἐνθνήτιας θράγματα. 48 Καὶ συνέγαγε πάντα τὰ βρώματα τῶν ἐπτά ἐτῶν, ὅς ἐστιν ἡ ἐνθνήτια ἐν τῇ Αἰγύπτῳ, καὶ ἔθηκε τὰ βρώματα ἐν ταῖς πόλεσι βρώματα τῶν πόλεων τῆς πόλεως τῶν κύκλου αὐτῆς ἔθηκεν ἐν αὐτῇ.

50 Τῷ δὲ Ἰωσήφ ἐγένοντο υἱοὶ δύο πρὸ τοῦ εὐλοῦναι τὰ ἐπτά ἐτῶν τοῦ λιμοῦ, ὅς ἐτεκεν αὐτῷ Ἀσενὴθ ἡ θυγάτηρ Πετεφρῆ, ἱερέως Ἡλιουπόλεως. 51

53 Παρῆλθον δὲ τὰ ἐπτά ἐτῶν τῆς ἐνθνήτιας, ἃ ἐγένοντο ἐν τῇ γῆ Αἰγύπτου, 54 καὶ ἤρξοντο 43. AX† (a. γῆς) εἴς. AFX: ἐπὶ πέντε γῆ. 45. FX\* εἰς. 46. AEFX: ἐκ πρ. 48. AFX\* εἴ. A'X† (a. εἴθ.) ἔθ. 49. AEFX: ἀειμύσαι. 51. AEX† (p. M.) λέγων. A'X: ὁ γινώσκ. 53. AB: Παρῆλθον (-θεν FX). AX: ἔλυοντο AFX\* εἴ. AX: Αἰγύπτῳ.

43. Que tous devant lui fléchissent le genou, et suscitent... n'est pas dans les Septante, Hébreu: "abrévié, mot d'origine égyptienne, qu'on traduit ordinairement « à genoux »". 44. Sans ton commandement. Hébreu et Septante: « sans toi. — On le pied, manque dans les Septante. 45. Et il changea son nom, n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante. — En langue égyptienne, addition du traducteur de la Vulgate. — Sauveur du monde. Hébreu: « Tsafnat-pa-nekhi », le fondateur de la vie (?) ; Septante: « Psotheph-nekhi ». — Joseph sortit donc pour visiter la terre d'Égypte: cette phrase manque dans les Septante. 46. Au roi Pharaon. L'hébreu et les Septante ajoutent: « et il sortit de devant le Pharaon ». — Toutes

καὶ ἐποίησαν τὸν ἄστυ, καὶ ἐποίησαν ἐπαροῦσθαι αὐτοὺς κίρκυ. Καὶ κατέστησαν αὐτῶν ἐφ' ἑλκὺς γῆς Αἰγύπτου. 44

les provinces. Hébreu et Septante: « tout le pays ». 47. Hébreu et Septante: « durant les sept années d'abondance, la terre produisit des gerbes ». 48. Hébreu et Septante: « et il réunît toute la production des sept années (les Septante ajoutent: dans lesquelles il y eut abondance) dans la terre d'Égypte. Il fit des provisions dans les villes, et il mit dans chaque ville les provisions des champs qui l'entouraient ». 49. Et que la quantité surpassait toute mesure. Hébreu et Septante: « et l'on ne compta plus, parce qu'il n'y avait plus de nombre ». 50. La famine. Hébreu: « l'année (Septante): les sept années) de la famine ».

X. Histoire de Jacob (XXXVII-L). — 5 Exaltation de Joseph (XLI).

dere super curram suum secundum Joseph exaltatur. clamante præcone, ut omnes coram eo genuflecterent, et præpositum esse siccant universæ terræ: Egypti. 44 Dixit quoque rex ad Joseph: Ego sum Pharaon: absque tuo imperio non movébit quisquam manum aut pedem in omni terra Egypti. 45 Veritque nomen ejus, et vocávit eum. lingua aegyptiaca, Salvatorem mundi. Deditque illi uxorem Aseneth, filiam Putiphare sacerdotis Heliopóleos. Egressus est itaque Joseph ad terram Egypti (46) triginta autem annorum erat quando stetit in conspectu regis Pharaónis, et circúvit omnes regiones Egypti.

47 Venitque fertilitas septem annorum: et in manipulos redactæ sègetes congregatæ sunt in hórrea Egypti. 48 Omnis etiam frugum abundantia in singulis úrbibus condita est. 49 Tántaque fuit abundantia tritici, ut arénæ maris coarctarétur, et cópia mensuram excederet.

50 Nati sunt autem Joseph filii duo íntequam veniret fames: quos péperit ei Aseneth, filia Putiphare sacerdotis Heliopóleos. 51 Vocavitque nomen primogéniti, Manassés, dicens: Oblivisci me fecit Deus ómnium laborum meórum, et domus patris mei. 52 Nomen quoque secúndi appellávit Ephraim, dicens: Créscere me fecit Deus in terrá paupertátis meæ. 53 Igitur transáctis septem ubertátis annis, qui fuerant in Egypto: 54 ce-

cond char, un héraut criant que tous devant lui fléchissent le genou, et sus-sent qu'il était proposé sur toute la terre d'Égypte. 44 Le roi dit aussi à Joseph: « Moi je suis le Pharaon, mais sans ton commandement nul ne remuera la main ou le pied dans toute la terre d'Égypte ». 45 Et il changea son nom, et l'appela, en langue égyptienne, Sauveur du monde. Il lui donna pour femme Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis. Joseph sortit donc pour visiter la terre d'Égypte (46) or il avait trente ans quand il fut présenté au roi Pharaon), et il fit le tour de toutes les provinces de l'Égypte.

47 Cependant arriva la fertilité des sept années, et les blés, mis en gerbes, furent recueillis dans les greniers de l'Égypte. 48 Tout l'abondance des grains fut mise aussi en réserve dans chacune des villes. 49 Et si grande fut l'abondance du froment, qu'il égalaît le sable de la mer, et que la quantité surpassait toute mesure.

50 Or il naquit à Joseph, avant que la famine vint, deux fils que lui enfanta Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis. 51 Il appela le premier-né du nom de Manassés, disant: « Dieu m'a fait oublier toutes mes peines, et la maison de mon père ». 52 Et il appela le second du nom d'Ephraïm, disant: « Dieu m'a fait croître dans la terre de ma pauvreté ». 53 Ainsi, les sept années de la fertilité de l'Égypte étant passées, 54 commen-



Message du grain (F. 48). (Tombeau de Bekhman).

fin lin. C'était l'étoffe précieuse par excellence: les prêtres ne devaient porter que des vêtements de lin (comparer Exode, xxii, 28-30): les momies étaient également enveloppées dans le lin comme dans l'étoffe la plus pure. — Et lui mit autour du cou un collier d'or. Ce collier était une espèce de décoration que les rois d'Égypte accordaient aux hommes de mérite: on le voit au cou de presque tous les personnages égyptiens dont nous avons les statues ou les bas-reliefs.

45. Putiphar. Ce Putiphar n'est pas l'ancien maître de Joseph: ni la fonction ni le nom hébreu ne concordent. Ici Putiphar signifie: « consacré au Pharaon ». — Héliopolis ou On, près du village actuel de Matarieh, non loin du Caire. 47. Les blés. furent recueillis dans les greniers de l'Égypte. Ces greniers étaient de vastes récipients, rangés sur une même ligne, de forme conique, et se fermant par le haut des qu'ils étaient remplis. Les

X. Liber generationum Jacob (XXXVII-L). — 6. Fratres Joseph in Ægypto (XLII).

καὶ ἐπὶ τῆς τοῦ λιμοῦ ἐγγυθια, καθὼς ἔλεγε... 55 Καὶ ἐπὶ τῆς τοῦ λιμοῦ ἐγγυθια, καθὼς ἔλεγε...

XLII. 1 Iddi d' Iacob, dei fili \*præses... 54. AX: ῥαζα... \* (alt.) vj. AEX: אֵלֶּיךָ... 55. AX: ἐκκαρῶν δὲ πῶς ὁ λ. 56. X<sup>s</sup> πᾶσι... (in f.) οὐκ ἐπίσταντο ὁ λιμὸς ἐν γῆ (s. ἀπὸ γῆ) Αἴγυπτον.

55. L'Egypte. Hébreu et Septante : « toute l'Égypte ». 56. Chaque jour, n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante. — Du blé, manque dans les Septante. — Aux Égyptiens. Septante : « à tous les Égyptiens. — Car la famine pesait aussi sur eux, manque dans les Septante. 57. Des vivres, manque dans les Septante. — Et tempérer le mal de la disette. Hébreu et Septante : « car la disette était grande dans tous les pays ». XLII. 1. Que Ton vendait des vivres. Hébreu « qu'il y avait du blé ; Septante : « qu'il y avait une venue ». — Pourquoi êtes-vous si négligents ? Hébreu : « pour-

X. Histoire de Jacob (XXXVII-L). — 6. Premier voyage des frères de Joseph (XLII).

perunt venire septem anni inopia, quos prædixerat Joseph : et in universo orbe famæ prævaluit, in cuncta autem terra Ægypti panis eras. 55 Quæ esuriēte, clamante populo ad Pharaōnem, alimentā petens. Quibus ille respondit : Ite ad Joseph : et quicquid ipse vobis dixerit, facite. 56 Quidquid autem quotidie fames in omni terra : aperuitque Joseph universā hōrrea, et vendēbat Ægyptiis : nam et illos opprēsserat fames. 57 Omnesque provinciæ veniebant in Ægyptum, ut emerent escas, et malum inopiæ temperarent.

Inscrit fames. Ex 194, 16. Gen. 41, 31. Gen. 41, 33-49, 6. Gen. 42, 5 ; 15, 10.

XLII. 1 Audienti autem Jacob quod alimenta venderentur in Ægypto, dixit filiis suis : Quare negligitis ? 2 audivi quod triticum venumdetur in Ægypto : descendite, et emite nobis necessaria, ut possimus vivere, et non consumamur inopia. 3 Descendentes igitur fratres Joseph decem, ut emerent frumenta in Ægypto, 4 Benjamin domi retento a Jacob, qui dixerat fratribus ejus : Ne forte in itinere quidquam patiatur malum ? 5 ingressi sunt terram Ægypti cum aliis qui pergebant ad emendum. Erat autem fames in terra Chanaan.

Jacob filius misit in Ægyptum. Act. 7, 12. Gen. 42, 37-50 ; 35, 16, 15.

6 Et Joseph erat princeps in terra Ægypti, atque ad ejus nutum frumenta populus vendebantur. Cumque adorasset eum fratres sui, 7 et agnovisset eos, quasi ad alienos diu riu loquebatur, interrogans eos : Unde venistis ? Qui responderunt : De terra Chanaan, ut emamus victui necessaria. 8 Et tamen fratres ipse cognoscens, non est cognitus ab eis. 9 Recordatusque somnium, quae

Gen. 41, 34. Gen. 41, 54 ; 43, 36 ; 41, 16 ; 41, 6 ; 42, 7 ; 42, 12. Gen. 37, 5, 8.

temples avaient de ces greniers et Joseph s'en servit peut-être. Bu reste, dans le climat sec de l'Égypte, les céréales se conservent parfaitement, et, sous ce rapport, rien n'était plus aisè à Joseph que de garder du blé pour les sept années de famine. Les scènes figurées sur les monuments égyptiens nous montrent de quelle manière le blé était réuni, mesuré et emmagasiné. 55. Les sept années de disette. Les auteurs profanes font mention, dans l'histoire de l'Égypte, de plusieurs famines assez longues que celle dont il est ici ques-

crèrent à venir les sept années de disette que Joseph avait prédites ; et dans tout l'univers la famine prévalut ; et dans toute la terre d'Égypte il y avait du pain. 55 Or, l'Égypte affamée, le peuple cria au Pharaon, demandant des vivres. Le Pharaon leur répondit : « Allez à Joseph, et tout ce qu'il vous dira, faites-le ». 56 Cependant la famine augmentait chaque jour sur toute la terre ; et Joseph ouvrit tous les greniers, et il vendit du blé aux Égyptiens, car la famine pesait aussi sur eux. 57 Et toutes les provinces venaient en Égypte pour acheter des vivres, et tempérer le mal de la disette.

XLII. 1 Or Jacob, apprenant quel'on vendait des vivres en Égypte, dit à ses fils : « Pourquoi êtes-vous si négligents ? 2 J'ai appris qu'on vend du blé en Égypte : descendez-y, et achetez ce qui nous est nécessaire, afin que nous puissions vivre, et que nous ne soyons pas consumés par la disette ». 3 Ainsi, descendant pour acheter du blé en Égypte, les dix frères de Joseph, 4 Benjamin ayant été retenu dans la maison par Jacob qui avait dit à ses frères : « C'est de peur qu'en chemin il n'éprouve quelque accident », 5 entrèrent dans la terre d'Égypte avec d'autres qui allaient pour en acheter ; car la famine était dans la terre de Chanaan.

6 Or Joseph était gouverneur dans la terre d'Égypte, et c'est selon sa volonté que le blé se vendait aux peuples. Lors donc que ses frères se furent prosternés devant lui, 7 et qu'il les eut reconnus, il leur parlait durement, comme à des étrangers, leur demandant : « D'où êtes-vous venus ? » Ils répondirent : « De la terre de Chanaan, afin d'acheter ce qui est nécessaire à la vie ». 8 Mais cependant, ne reconnaissant ses frères, il ne fut pas reconnu d'eux. 9 Et se souvenant

tion. une inscription égyptienne, en particulier, mentionne une famine qui dura sept ans.

6. Premier voyage des frères de Joseph en Égypte, XLII.

XLII. 4. Benjamin ayant été retenu. Jacob avait reporté sur Benjamin la prédiction qu'il avait eue pour Joseph, et pour les mêmes motifs : c'était aussi le fruit de sa vieillesse et le fils de Rachel. 6. Se furent prosternés devant lui. Le mot hébreu



